



HAL
open science

Pour une approche pragmatique du verbe

Jean Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

| Jean Robert Rakotomalala. Pour une approche pragmatique du verbe. 2022. hal-03787364

HAL Id: hal-03787364

<https://hal.science/hal-03787364>

Preprint submitted on 24 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une approche pragmatique du verbe
RAKOTOMALALA Jean Robert.

Résumé

S'il est admis avec CARNAP que la pragmatique est la base de la linguistique toute entière, nous devons être capable faire une pragmatique du verbe. Nous nous proposons une approche pragmatique du verbe à partir de la confusion entre participe passé et infinitif. Certainement, il y a une influence de l'oral, notamment pour les verbes du premier groupe dont la finale se prononce [e]. Mais cette prononciation peut se transcrire soit par le morphème de l'infinitif : *er*, soit par *é* forme du participe passé.

Mots clés : verbe, participe passé, infinitif, accord, pragmatique

Summary

If it is accepted with CARNAP that pragmatics is the basis of whole linguistics, we must be able to make a pragmatic of the verb. We propose a pragmatic approach to the verb from the confusion between past participle and infinitive form. Certainly, there is an influence of the oral, especially for the verbs of the first group whose final is pronounced [e]. But this pronounciation can be transcribed either by the morpheme of the infinitive: *er*, or by *the* form of the past participle: *é*.

Key Words: verb, past participle, infinitive, accord, pragmatic

En ce qui concerne le participe passé, deux cas peuvent se présenter : ou bien le verbe est en emploi seul, et il se comporte comme un adjectif, ou bien il est dans une forme composée, dès lors il vient après un auxiliaire de conjugaison. Si l'auxiliaire est « être », d'une manière générale, il y a accord du participe passé au sujet. Si l'auxiliaire est « avoir », le participe passé est invariable, exception faite de la règle spéciale importée du latin par MAROT et qui fait que l'objet direct placé avant le verbe entraîne l'accord du participe passé en genre et en nombre.

Commentons un instant cette règle spéciale. Elle qualifiée de *spécieuse* parce qu'elle n'obéit pas à une contrainte précise de la langue française mais sert notamment à créer une barrière linguistique au sein de la communauté s'exprimant en français. Le but pragmatique de cette règle est alors de discriminer ceux qui sont incapables de l'appliquer.

En outre, cette règle contient une faille grave : elle se contente de parler de l'objet direct placé avant le verbe sans tenir compte que l'objet direct défini et l'objet direct indéfini ne se comporte pas de la même manière en syntaxe.

S'il est possible d'affirmer que dans le langage, il n'y a que du langage, ce n'est pas seulement parce que la langue est une forme et non une substance (SAUSSURE, 1982[1972], p. 169) mais parce que le passage du protolangage vers le langage a fait subir au nom une double contrainte :

Nous pouvons donc dire que le langage a monnayé la nécessité de présence par une double contrainte : la nécessité de référence comme tendance au langage hapax pour le défini, et la nécessité de conceptualisation comme tendance vers le langage monolithique pour l'indéfini et qui correspond à ce que (CASSIRER, 1969) appelle *contribution du langage à la construction du monde des objets* (RAKOTOMALALA, 2017, p. 6).

Cette double contrainte se traduit dans la structure du nom par la présence à la fois du défini (pour la référence actuelle) et de l'indéfini (pour la référence virtuelle sur la base de la conceptualisation) :

Ce N (de – le N)

En revanche, en ce qui concerne la structure de l'indéfini par rapport à cette double contrainte, on s'aperçoit que l'indéfini est un nom de nombre comme l'atteste la présence des adjectifs numéraux dans la liste des indéfinis. Il s'ensuit, selon (MILNER, 1978, p. 30) que la structure de l'indéfini est de la forme suivante :

Nom de nombre + (de – le) N

La séquence (de – le) est effacée si le nombre est spécifié et a une forme différente de ∅. (Ibid.). Ce qui nous donne les structures de surface voulues. C'est à travers la pronominalisation que nous pouvons saisir la portée de cette dernière remarque :

Cas de nombre spécifié.

1. *Je regarde une pomme – j'en regarde une*

Cas de nombre non spécifié

2. *Je mange des (de – les) pommes – j'en mange ∅*
3. *Je prends du (de – le) miel – j'en prends ∅*

Pour les définis, même si la structure du nom est de la forme *N de – le N*, la pronominalisation ne reprend pas à droite du verbe aucun nom de nombre.

4. *Je mange la pomme – je la mange*

5. *Je mange les pommes – je les mange*

La règle que nous critiquons (l'objet direct placé avant le verbe entraîne l'accord du participe passé) ne dit rien sur cette différence entre un objet défini et indéfini. Pourtant, elle est visiblement bloquée quand l'objet est indéfini comme le montrent les contrastes suivants :

6. *J'ai mangé une pomme – j'en ai mangé une*

7. *J'ai mangé deux pommes – j'en ai mangé deux*

8. *J'ai mangé la pomme – je l'ai mangée*

9. *J'ai mangé les pommes – je les ai mangées*

Les ouvrages de référence que nous avons consultés sont assez énervants sur ce point : n'ayant pas d'argument irréfutable, ils se contentent d'introduire un « quelquefois » par référence à un texte d'auteur pour dire que l'accord du participe passé d'un objet placé avant le verbe peut ne pas s'effectuer. Mais ce faisant, la théorie se heurte au principe de la non-contradiction et ne permet pas au locuteur non natif de décider à quelle règle il faut s'en tenir.

Pour continuer, il nous faut la caution de GARDINER :

Puisque l'usage courant admet l'emploi du terme « forme » dans les cas où elle n'est révélée par aucune marque externe, on peut fort bien employer ce terme pour décrire ce que ressent le locuteur et qui permet d'assigner des mots à telle ou telle classe. Par conséquent, je n'hésiterai pas à dire qu'en anglais *give* a la forme d'un verbe, *table* celle d'un nom et *upon* celle d'une préposition. En généralisant ce point de vue, j'affirme que lesdites « parties du discours » sont des distinctions ayant trait à la forme des mots. (GARDINER, 1989, p. 122)

Il suffit d'ajouter que de la même manière que nous lisons dans la forme d'un outil, l'action dérivée, nous pouvons dire ici que le verbe a pour mission de décrire ce que fait le sujet ou ce qu'il est, le nom, en tant que paquet de qualités, introduit la distinction dans un monde indifférencié en classant les objets selon leurs qualités, enfin, la préposition a pour finalité de créer un lien entre deux parties du discours : un verbe et un nom (le chat est sur la table, je m'occupe du chat), entre un nom et un autre nom (j'ai envie d'une pomme, une salle de classe).

Bref, il nous faut admettre que, suivant en cela GARDINER, les mots et les phrases ont un contenu et une forme, et la forme indique sa force illocutoire. C'est ainsi que des phrases sont reconnues comme « affirmation », indépendamment de leur contenu. Nous comprenons alors que des phrases aux sens différents peuvent avoir la même forme qui définit l'acte de langage accompli par leur énonciation.

Nous pouvons dès lors en déduire que le défini implique une poursuite de la référence par singularisation comme l'aurait fait le geste de la monstration dans le protolangage. En revanche, l'indéfini est un refus de la référence et se contente faire sortir le monde du chaos en proclamant la différence reconnue par (SAUSSURE, 1982[1972], p. 166) comme principe organisateur du langage.

Ce qui veut dire que défini et indéfini n'appartiennent pas au même registre. Le défini relève du discours tandis que l'indéfini ressort du langage. Le défini sélectionne au sein de l'identique et l'indéfini opère au sein de la différence.

C'est pour cette raison que dans (6) et (7) l'accord du participe passé est bloqué parce que le pronom *en* est indifférencié à tous les égards des variables de nombre et de genre, c'est le nom de nombre rejeté à droite du verbe qui porte ces marques grammaticales. Nous en concluons alors que le pronom *en* ne reprend pas un groupe nominal mais un nom en mention. Or, un nom en mention bloque toute rection comme on peut le constater dans l'exemple suivant :

10. Belles est un adjectif féminin pluriel

La différence entre nom en emploi et nom en mention risque d'être circulaire si l'on s'en tient aux seules armes de la linguistique traditionnelle. Pour sortir de cette aporie, il faut faire appel à la pragmatique, suivant en cela la remarque suivante de CARNAP :

La linguistique en son sens le plus large, est cette branche de la science qui contient toutes les recherches empiriques concernant les langues. C'est la partie empirique et descriptive de la sémiotique (des langues parlées ou écrites) ; elle consiste en une pragmatique, une sémantique descriptive et une syntaxe descriptive. Mais ces trois parties ne sont pas au même niveau : la pragmatique est la base de la linguistique toute entière. (CARNAP, 1942, p. 13)

La pragmatique a développé la notion d'*autonymie* pour qualifier un comportement linguistique dans lequel le mot, tout en continuant de signifier, peut attirer l'attention sur sa forme matérielle de telle manière que nous sommes dans l'obligation de rechercher ce que cette forme indique, dès lors, il y a une réflexivité du signe sur lui-même que l'on peut accepter cette boutade de Josette REY-DEBOVE comme une bonne approche de l'autonymie : « prenez un signe, parlez-en, vous aurez un autonyme » (REY-BEBOVE, 1978, p. 144). Ce qui nous permet de comprendre que quand on parle du signe, il y a une identité entre le signe et la référence, on peut donc accepter la définition du signe autonymique comme étant l'identité partielle ou totale d'un signe avec son référent ou la réflexivité du signe sur lui-même comme tente de l'expliquer le passage suivant :

Puisque le nom d'un objet peut être arbitrairement choisi, il est très possible de prendre pour nom de la chose la chose elle-même, ou, pour nom d'une espèce de choses, les choses de cette espèce. Nous pouvons, par exemple, adopter la règle

suivante : au lieu du mot allumette, une allumette sera toujours placée sur le papier. Mais c'est le plus souvent une expression linguistique qu'un objet extralinguistique qui est utilisée comme sa propre désignation. Nous appelons autonome une expression utilisée de cette manière. (CARNAP, 1976, p. 224)

Nous voyons clairement dans cet essai d'approche du phénomène autonymique que l'allumette est devenue un signe, mais le fait nouveau est qu'il est signe de lui-même. C'est cette réflexivité qui instaure l'identité du signe à son référent et qui construit le signe autonymique. En disséquant peu ou prou la racine grecque, on s'aperçoit qu'il s'agit du nom qui se nomme lui-même.

Autrement dit, quand nous disons (10) : *Belles est un adjectif féminin pluriel*, le mot « belles » y est en position autonome, c'est pour cette raison qu'il bloque toutes les rections puisqu'on parle du signe dans sa matérialité linguistique et non de signe en emploi. De ce point de vue, nous pouvons comprendre que le pronom *en* est un signe autonymique comme le souligne cette remarque :

Dans les groupes du type *j'en ai un, j'en ai un kilo, etc.*, M. Gross (1973, p.204) avait déjà noté que l'anaphore par *en* ne reprend pas sous forme pronominale la référence d'un groupe nominal antérieur : *en* « représente » un élément ou un groupe d'éléments sur la seule base de l'identité lexicale, en lui-même il n'a pas de référence particulière et si la combinaison *en + un, en + un kilo* a bien, quant à elle, une référence actuelle, elle est nécessairement distincte de toute référence d'un groupe nominal antérieur ; s'il y avait identité référentielle, on serait dans le cas du *défini*, la seconde occurrence d'un élément déjà mentionné. (MILNER, 1978, p. 52)

Nous pouvons donc en conclure que cette règle n'est valable que pour les objets directs définis, elle ne peut pas s'appliquer pour les objets indirects indéfinis. S'il en est ainsi de cette règle précieuse mais déjà intégrée complètement dans la langue selon l'intuition des locuteurs, continuons d'explorer les approximations de la grammaire qui sont à la source de fautes d'écriture des étudiants dont le français est une langue allogène et nullement une langue étrangère.

Il faut bien souligner cette différence. Une langue étrangère n'est utilisée que sporadiquement dans le contact d'une population possédant une langue maternelle avec des individus parlant une langue étrangère. Au contraire, une langue allogène, comme le français dans la majorité des pays anciennement colonisés par la France, existe à côté de la langue maternelle comme langue de l'administration et de l'éducation.

Il s'ensuit que la langue étrangère supporte largement les défaillances syntaxiques puisque son emploi est restreint à une communication anthropologique dont le but est de résoudre un problème pratique de la vie quotidienne. Par contre, la langue allogène est au cœur du traitement de problèmes humains ou de problèmes scientifiques et ne tolère nullement les défaillances grammaticales.

Maintenant, il s'agit de donner les règles qui permettent de faire le choix en un participe passé et un infinitif.

De prime abord, la question semble être très simple : le participe passé intervient pour les verbes aux temps composés. Si l'auxiliaire de conjugaison est *avoir*, le participe passé reste invariable sauf pour le cas de la règle spéciale développée *supra*. Mais si l'auxiliaire est *être* et ses équivalents verbes d'état, le participe passé s'accorde en genre et en nombre. De ce point de vue des accords grammaticaux, le participe passé se comporte plus comme un adjectif que comme un verbe :

11. La pomme est mûre

12. La pomme est mangée

Le problème se corse encore avec la forme pronominale réfléchie. Nous savons que cette forme est le résultat de l'identité du sujet à l'objet :

13. Le soleil a levé le soleil – le soleil s'est levé

14. La voiture a arrêté la voiture – la voiture s'est arrêtée

Il se trouve qu'il y a blocage de l'accord quand le pronom *se* provient d'un objet prépositionnel :

Elle a préparé un melon à elle – elle s'est préparé un melon

En voici encore un cas des plus obscurs : il existe une distribution que l'on peut qualifier de complémentaire entre l'infinitif et le participe passé comme forme nominale. Il nous semble que le participe passé de forme nominale rend compte d'un accompli :

15. Ce chirurgien a un doigté exceptionnel

16. Ce dénivelé est dangereux pour la circulation

17. Le reçu n'a pas été signé.

Par contre, l'infinitif comme forme nominale semble se spécialiser pour les effets permanents :

18. Un coucher de soleil magnifique

19. Le dîner est prêt

En général, la forme nominale au participe passé est relativement rare et leur apparition relève d'une pratique technique (un doigté, un soufflé), tandis que l'infinitif sous forme nominale est libre et alimente la créativité lexicale.

Nous en arrivons maintenant à une interrogation sur l'emploi de l'infinitif. S'il est accepté que *dans la langue, il n'y a que des différences*, nous devons opposer l'infinitif au subjonctif en ce qui concerne les phrases complexes à subordonnée conjonctive. Selon la grammaire générative et transformationnelle – qui n'a pas souvent cours ni dans les lycées ni dans les Universités malgaches – quand les sujets de la principale et de la subordonnée sont différents, le verbe de cette dernière est à l'indicatif ou au subjonctif.

Il est à l'indicatif si le verbe de la principale est l'équivalent de *dire* ou de *savoir*. Ici aussi, nous devons faire la jonction entre la pragmatique et la syntaxe et non imposer les choses par dogmatisme.

L'affirmation saussurienne qui fait de la linguistique une étude de la forme se prolonge chez HJELMSLEV en tant que base de toute la glossématique et connaît une extension sur les deux plans du langage : l'expression et le contenu. C'est le principe d'isomorphisme :

Le sens devient chaque fois substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être substance d'une forme quelconque. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 70)

Dans notre approche naïve du langage, nous avons tendance à croire que l'expression est la forme parce qu'elle est matérielle et le contenu la substance parce qu'elle est conceptuelle. Il n'en est rien. Au niveau de l'expression, la substance naturelle est le son de notre propre corps auquel le chenal vocal donne des formes différentes pour devenir les éléments phonologiques. Il est évident que la réalisation varie d'un individu à l'autre mais également chez le même individu d'un moment à l'autre. Ces variations n'ont aucune pertinence car ce qui importe c'est l'opposition entre les formes.

Depuis l'invention de l'écriture, ces sons peuvent être notés par des substances pratiquement infinies (de la craie, du crayon, de l'encre, du fer, du cuivre, de la pierre, de l'argile, ...).

Au niveau du contenu, la démonstration ne va pas de soi à cause de l'impossibilité de parler du langage que par le langage lui-même. Cependant, la différence entre *unité de typisation* et *unité de hiérarchie signifiante* peut venir en notre aide :

La praxis linguistique rend compte du réel en transférant à l'« unité de typisation » toutes les occurrences dont la variété n'importe pas au message, en ramenant à l'« unité de hiérarchie signifiante » toutes les occurrences présentes en une. Le praxème ne produit du sens qu'en ce qu'il est cette double unité. (LAFONT, 1978, p. 134)

L'unité de typisation permet de définir l'*arbre* comme étant un *eucalyptus*, un *palétuvier*, un *peuplier*, etc. Du côté de l'unité de hiérarchie signifiante, l'*arbre* comprend des *racines*, un *tronc*, des *branches* et des *feuilles*. Autrement dit, l'*arbre* comme type se réalise dans la forme d'un *eucalyptus* ou d'un *palétuvier*, etc.

Ce recours, nous permet de caractériser le *dire*. *Dire* est une forme acte qui se peut se réaliser dans une infinité de formes et par sa forme, il est une demande de croyance à la vérité, à l'adéquation de ce qui est dit au monde parce que :

Le signifiant vient de l'autre, inaccessible au sujet, il opère en lui comme un affect en transformant les objets en valeur signifiantes, c'est-à-dire en objet de désir déclenchant des programmes (des actions) de conjonctions réalisantes d'être ; il n'a pas pour fonction de codes de significations de nature conceptuelle subsumant des référents, mais au contraire de se matérialiser en marque distinctive sélectionnant les objets comme valeurs signifiantes. (PETITOT, 1982, p. 32)

Ce qui veut dire que le verbe *dire* en position de préfixe performatif remplace le geste déictique de la monstration dans le protolangage et indexe le dit dans la catégorie du réel. C'est à cela que sert le mode indicatif. Cette approche nous montre en même temps qu'il n'existe pas de phrase indépendante, toute phrase contient un verbe parenthétique qui peut être présent en surface ou absent mais qui porte trace de la subjectivité irréductible dans le langage :

20. *La terre est ronde – je dis que la terre est ronde*

Il en va de même du verbe *savoir*

21. *La terre est ronde – je sais que la terre est ronde*

En résumé, nous pouvons dire qu'il existe de formes linguistiques qui peuvent être commentées par le verbe *dire* ou le verbe *savoir* et ses équivalents et qui sont mises au mode indicatif. C'est cela ce qu'il faut entendre par forme chez GARDINER lorsqu'il dit que :

For example, the form of an interrogative sentence intimates that the speaker has intended a question, and if the situation warrants it, the listener draws that very conclusion without being aware that he has done so. Par exemple, la forme d'une phrase interrogative indique que le locuteur l'a énoncée à titre de question, et si la situation garantit cela, l'auditeur tire cette conclusion sans s'en rendre compte]¹ (GARDINER, 1989, p. 196)

En revanche, quand la forme, c'est-à-dire, la phrase subordonnée conjonctive, peut être préfixée ou commentée par une question du désir, son verbe se met au mode subjonctif. La question du désir implique la double transcendance, dès lors, il faut bien admettre que le mode subjonctif porte la trace mythico-religieuse du langage : le désir est ancré dans la

¹ Notre traduction

transcendance horizontale mais il sollicite la transcendance verticale. Prenons le cas de la salutation. En saluant quelqu'un, mon souhait de maintien en vie s'adresse à lui pour les services éventuels que j'attends de lui et en même temps, je m'adresse aux divinités pour qu'elles exaucent mes vœux.

Le propre du désir est qu'il n'est pas quelque chose qui puisse advenir à la réalité mais quelque chose qui lui diffère éternellement à tel point que (HEIDEGGER, 1927, p. 73) le désigne par la formule « ainsi, mais pas encore ». Ce qui veut dire très exactement que le subjonctif est un « être de langage » ou « être de papier » selon le terme de (BARTHES, 1966, p. 19), un concept défini de la manière suivante par d'autres auteurs :

(...) est donc 'effet de langage'. Ce moi qui n'est pas moi, disséminé dans le texte est un sujet imaginaire, 'un être de papier'. Ce sujet écrit n'existe pas hors de l'espace d'un texte dont l'auteur n'est finalement qu'un personnage parmi d'autres (ÉVRARD & TENET, 1994, p. 105).

À cette première condition du subjonctif qui le place dans la catégorie du désir s'ajoute une deuxième : il faut que les sujets de la phrase principale et de la subordonnée soient différents, c'est-à-dire, le sujet du préfixe performatif ou de la phrase commentaire et le sujet de la phrase commentée ne sont pas identiques.

22. Je souhaite que vous ayez un bon jour

Autrement dit, *avoir un bon jour* est commenté par le verbe *souhaiter* et les sujets de ces verbes sont différents. Notons également que le verbe qui commente est toujours au mode indicatif, et s'il rentre dans une communication anthropologique, celle qui s'accomplit entre deux membres de la transcendance horizontale, il est toujours au présent éternel de l'énonciation. Lorsque la communication n'est pas anthropologique, c'est-à-dire quand elle arbore les traits de la narration, le verbe commentaire peut être au passé ou au futur de l'indicatif, et en conséquence le verbe de la phrase commentée se met au subjonctif passé :

23. Je souhaitais qu'il eût un bon jour

24. Je souhaitais que vous eussiez un bon jour

Dans le cas où les deux sujets sont identiques, l'infinitif intervient dans la phrase commentée aussi bien dans le mode indicatif que dans le mode subjonctif à cause d'une règle qui efface le deuxième sujet à cause de son identité à la première :

25. Je sais que j'aime les pommes rouges – je me sais aimer les pommes rouges (indicatif)²

² La présence de ce pronom réfléchi est nécessaire pour indiquer qu'il s'agit d'un état et non d'une action

26. *J'annonce que je finirai le travail bientôt – j'annonce finir le travail bientôt (indicatif)*

27. **Je veux que je devienne un lion – je veux devenir un lion (subjonctif)*

Nous en tirons la règle suivante : *tout verbe qui n'est pas contrôlé par un sujet se met à l'infinitif*. Passons en revue tous les cas d'absence du sujet.

Nous avons déjà vu son effacement par identité des deux sujets. Cet effacement intervient aussi quand l'objet second de la phrase qui commente est identique au sujet de la phrase commentée :

28. *Je lui₁ souhaitais qu'il₁ eût un bon jour – je lui souhaitais d'avoir un bon jour³*

29. *Je souhaite à Rasoa que Rasoa ait une bonne journée – je lui souhaite d'avoir une bonne journée.*

Ensuite, s'il est accepté que l'infinitif est la forme nominale du verbe, il peut donc occuper toutes les positions nominales de la phrase : sujet, objet, adnominal

30. *Boire est bon pour la santé (sujet)*

31. *Pierrot aime boire (objet)*

32. *Pierrot a toujours envie de boire (adnominal)*

En conclusion, rappelons les conditions de scientificité d'une théorie :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

Dès lors, la théorie qui stipule que *quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif* contrevient au principe de description non contradictoire puisqu'on peut avoir :

33. *Le fruit qui se fendille donne envie*

34. *Le fruit que je regarde est mûr*

35. *Le fruit dont je m'occupe sent très bon*

³ La présence de la préposition « de » en tête de la phrase commentée est nécessaire, elle indique l'identité d'une structure prépositionnelle commune à l'objet second et à la phrase commentée qui est l'objet du verbe de la phrase commentant puisqu'on ne peut pas insérer un groupe nominal sans préposition à la suite d'un groupe prépositionnel. On ne peut pas avoir *La porte de la maison *Pierre* mais *La porte de la maison de Pierre*. L'identité des indices signale l'identité référentielle

36. Le fruit à laquelle je pense se trouve en haut des branches

Il est également très maladroit de dire que tout verbe précédé par une préposition se met à l'infinitif :

37. Je me changerai en or pour que tu m'aimes encore

Force est donc d'admettre c'est l'absence du sujet qui provoque l'infinitif :

38. Pour travailler, nous avons besoin d'une bêche

Université de Toliara, le 07 mars 2022

Références

- BARTHES, R. (1966). *Introduction à l'analyse structurale des récits*. Paris: Seuil.
- CARNAP, R. (1942). *Introduction to semantics*. Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- CARNAP, R. (1976). Autonymie et réflexivité. Dans A. REY, *Théories du signe et du sens* (pp. 223-232). Paris: Klincksieck.
- CASSIRER, E. (1969). "Le langage et la construction du monde des objets". Dans C. e. Alii, *Essais sur le langage* (pp. 37-68). Paris: Les Editions du Minuit.
- ÉVRARD, F., & TENET, E. (1994). *Roland Barthes*. Paris: Bertrand-Lacoste.
- GARDINER, A. H. (1989). *Langage et acte de langage: aux sources de la pragmatique*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- HEIDEGGER, M. (1927). *Etre et Temps*. Fribourg.
- HJELMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.
- PETITOT, J. (1982). "Sur la décidabilité de la vérité". *Document de recherches, IV*(31).
- RAKOTOMALALA, J. R. (2017, Décembre 25). *Objet placé avant le verbe et la structure du "nom"*. Récupéré sur HAL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01672405/document>
- REY-BEBOVE, J. (1978). *Le métalangage*. Paris: Le Robert.
- SAUSSURE, F. d. (1982[1972]). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.